TARIFS au 1er janvier 2027

Conditions et tarifs
des prestations financières applicables aux Associations Gestionnaires, Mutuelles, Secteur Public Local

Retrouvez ces tarifs sur labanquepostale.fr*

* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès

LA BANQUE POSTALE
Citoyenne

SOMMAIRE

FINANCEMENTS

Financement de la trésorerie ..... p 04
Financement des investissements ..... p 04
Opérations de gestion ..... p 04
Mise en place de garantie ..... p 05
Mainlevée de garantie ..... p 05
Garanties bancaires ..... p 05
Divers ..... p 05

BANQUE AU QUOTIDIEN

Ouverture de compte ..... p 06
Service Bancaire de Base (Droit au Compte) ..... p 06
Frais de tenue de compte (par CCP) ..... p 06
Arrêtés de compte ..... p 06
Relevés de compte ..... p 06

CARTES

Cartes bancaires (cotisation annuelle) ..... p 06
Solution Gestion des dépenses ..... p 06
Autres prestations liées aux cartes bancaires ..... p 06

BANQUE À DISTANCE – ESPACE CLIENT BUSINESS

LBP @ccess24 (cotisation mensuelle) ..... p 07
LBP Net Entreprise (cotisation mensuelle) ..... p 07
LBP Net Corporate (cotisation mensuelle) ..... p 07
OPnet, échange de fichiers par Internet sens client/banque et banque/client ..... p 07

ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES

EBICS ..... p 07
Plateforme EBICS Échanges Multibancaires (PEM®) ..... p 07
SWIFTNet (Services FIN et File Act) ..... p 07
Relevés ..... p 07

VÉRIFICATION DE COORDONNÉES BANCAIRES

verifIBAN®, solution SEPAmail Diamond ..... p 08

ASSURANCES

Alliatys Association Premium : Offre d'Assurance (perte ou vol) des moyens de paiements (cotisation annuelle) ..... p 08

OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT

Paiements par carte bancaire ..... p 08
Remises de chèque(s) (au crédit) ..... p 08
Chèques émis (au débit) ..... p 08
Chèque à destination de l'étranger ..... p 08
Tarification Grands Remettants Espèces ..... p 08
Retrait d'espèces (au débit) ..... p 09
Illicode, versement d'espèces sur compte centralisateur avec carte de dépôt ou via transporteur de fonds ..... p 09
Eficash encaissement de créances (espèces et/ou carte de paiement) (au crédit) ..... p 09
Prélèvements SEPA émis (au crédit) ..... p 09
Prélèvements SEPA reçus (au débit) ..... p 09
Réception de virements SEPA en euros (au crédit) ..... p 09
Émission de virements SEPA en euros (au débit) ..... p 09
Virements urgents ..... p 09
Virements de trésorerie (au débit) ..... p 09
TIP SEPA (au crédit) ..... p 10
Effets de commerce (LCR et BOR) (au débit) ..... p 10

SOLUTIONS MONÉTIQUES

Encaissement cartes bancaires ..... p 10
Terminal de Paiement Électronique - TPE ..... p 10
Solution d'encaissement de paiement à distance sécurisé ..... p 11
Dynamic Currency Conversion (DCC) ..... p 11
Récapitulatif des frais d'encaissement par carte dématérialisé ou papier ..... p 11

OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Réception de virements internationaux (au crédit) ..... p 11
Émission de virements internationaux (au débit) ..... p 11

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Incidents de fonctionnement ..... p 12
Oppositions ..... p 12
Autres opérations exceptionnelles ..... p 12

PLACEMENTS

Épargne Bancaire ..... p 13
Certificat de Dépôt Négociable ..... p 13
Contrat de capitalisation pour les Associations Gestionnaires ..... p 13
Achat et vente sur valeurs cotées (ou valorisées) exclusivement en euros sur le marché domestique ..... p 13
Droits de garde annuels sur compte-titres ..... p 13
Opérations de gestion courante sur titres cotés à l'étranger (hors marché domestique) ..... p 14

GESTION DE TRÉSORERIE

Convention multi-comptes ..... p 14
Cash Pooling Physique ..... p 14
Instruction permanente Épargne ..... p 14
Instruction permanente SEPA ..... p 14
Instruction permanente de trésorerie ..... p 14

TITRES DE SERVICES

Titre et Compte CESU DOMISERVE ..... p 14
Chèque Bimpli CADO ..... p 14
Carte Bimpli CADO ..... p 14

PRESTATIONS DIVERSES

Frais de recherche de documents ou opérations (y compris fourniture de la première copie) ..... p 15
Autres prestations ..... p 15

RÉSOUDRE UN LITIGE ..... p 16

LEXIQUE ..... p 17

MENTIONS LÉGALES ..... p 20

CONTACTS ..... p 21

Les mots marqués d'un drapeau sont expliqués dans la partie **Lexique.**

Conditions tarifaires

ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES, MUTUELLES ET ACTEURS DE LA PROTECTION SOCIALE, COLLECTIVITÉS LOCALES ET HÔPITAUX, ACTEURS DE L'HABITAT SOCIAL, ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES ET INSTITUTIONNELS LOCAUX

FINANCEMENTS — Sur étude personnalisée

Financement de la trésorerie

Facilité de caisse, Découvert autorisé[1] :	
Intérêts débiteurs	Nous consulter
Frais de dossier	
Commission de non utilisation	
Commission du plus fort découvert (mensuel)	
Facilité de caisse, Découvert non autorisé :	
Intérêts débiteurs[4]	Dans la limite du taux d'usure
Avance sur subvention[1] pour les Associations Gestionnaires	Nous consulter
Ligne de trésorerie[1]	
Affacturage[1]	
Crédit relais TVA[1] pour les Associations Gestionnaires	
Prêt renouvelable	

Financement des investissements

Crédit Moyen Long Terme (CMLT)[1]	
Frais de dossier (en % du montant emprunté)	Nous consulter avec un minimum de 400,00 €
Taux	Nous consulter
Prêts réglementés[1] pour les Associations Gestionnaires (PLS)[2] et les acteurs de l'Habitat Social (PLS, PLI et PSLA)[2]	
Prêt relais[1] pour le Secteur Public Local	
Crédit-Bail Mobilier[3]	
Crédit-Bail Immobilier[1]	
Financements en devises	

Opérations de gestion

Commission de réexamen annuel	Par acte
Édition et mise en force de l'avenant	Nous consulter
Frais d'annulation	
Acte de gestion simple (modification des informations tiers...)	30,00 €
Acte de gestion complexe (demande d'attestation, communication d'un décompte anticipé...)	50,00 €
Frais de représentation en cas d'impayé	30,00 €
Gestion des sinistres assurance (par dossier)	Nous consulter
Frais de relance de dossier en recouvrement ou contentieux	
Frais de passage de dossier en contentieux (par dossier)	
Frais de passage de dossier en déchéance du terme (par dossier)	

(1) Après étude et acceptation de votre dossier par La Banque Postale ou par La Banque Postale Leasing & Factoring. **(2)** PLS : Prêt Locatif Social. PLI : Prêt Locatif Intermédiaire. PSLA : Prêt Social Location Accession. **(3)** Après étude et acceptation de votre dossier par La Banque Postale Leasing & Factoring et d'éligibilité du matériel. Offre réservée aux Associations Gestionnaires, Mutuelles et autres acteurs de la Protection Sociale, aux Collectivités Locales, aux Hôpitaux et aux acteurs de l'Habitat Social résidant en France métropolitaine. **(4)** En l'absence de découvert autorisé ou au-delà du découvert accordé, les intérêts débiteurs sont calculés sur la base du taux maximum réglementaire autorisé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel pour la catégorie «découverts en compte».

FINANCEMENTS (suite)

Sur étude personnalisée

Mise en place de garantie

	Par acte
Caution personne morale	Nous consulter
Caution collectivité locale	
Cession Dailly en garantie	
Gage véhicule	
Nantissement de parts sociales ou de titres non cotés	
Nantissement de titres cotés	
Nantissement de compte (courant, Livret A, CSL, compte à terme)	
Nantissement de contrat de capitalisation ou d'assurance-vie	
Autres nantissements	
Garantie hypothécaire	
Organismes de garantie (SIAGI, BPI France, SOGAMA ou France Active)	

Mainlevée de garantie

	Par acte
Caution personne morale ou cession Dailly en garantie	115,00 €
Organismes de garantie (SIAGI, BPI France, SOGAMA ou France Active)	
Nantissement de comptes, titres cotés, contrats de capitalisation, assurance-vie, compte à terme	
Gage de véhicule	
Nantissement de parts sociales, titres non cotés, fonds de commerce	500,00 €
Autres mainlevées	Nous consulter

Garanties bancaires

Taux de commission	Nous consulter
Frais de dossier	Nous consulter
Établissement acte La Banque Postale	40,00 €
Établissement acte imposé	110,00 €
Frais de mainlevée	40,00 €
Frais de mise en jeu	110,00 €

Divers

Information annuelle des cautions (par caution)	Gratuit
Acte de réitération à la caution	Nous consulter
Duplicata de document (tableau d'amortissement, ...)	25,00 € +TVA

BANQUE AU QUOTIDIEN

Ouverture de compte	**Gratuit**
Ouverture de comptes spécifiques	**Nous consulter**
Ouverture de compte de campagne	**Nous consulter**
Service Bancaire de Base (Droit au Compte)	**Gratuit**
Frais de tenue de compte (par CCP)[1] :	Par trim. à partir de **72,00 €**
- Multicomptes	**Nous consulter**
- Autres comptes	**Nous consulter**

Arrêtés de compte

Commission de mouvement	Par trim. Maximum 0,15 % Minimum 36,00 €

Cette commission est débitée trimestriellement à terme échu.

Relevé d'intérêts (par échelle)	**5,00 €**

Relevés de compte

Relevés mensuels	**Gratuit**
Autres fréquences[2] (par relevé)	**2,50 €**

Perception trimestrielle à terme échu.

Classement par type d'opérations (par trimestre)	**1,00 €**

(1) Ces frais sont débités trimestriellement à terme échu. **(2)** Vous pouvez opter pour une périodicité quotidienne, hebdomadaire ou décadaire.

CARTES

Cartes bancaires (cotisation annuelle)

Fourniture d'une carte Visa Business à débit immédiat ou différé	**60,00 €**
Fourniture d'une carte Visa Gold Business à débit immédiat ou différé	**150,00 €**
Fourniture d'une carte Visa Platinum à débit immédiat ou différé	**270,00 €**

Pour toute souscription d'une 2e Carte Visa Business ou Visa Gold Business ou Visa Platinum Business sur un même compte, bénéficiez d'une réduction de 25 % sur la cotisation annuelle de la carte la moins chère.

Solution Gestion des dépenses ..... **Nous consulter**

Une solution complète de gestion des dépenses professionnelles. Ce service comprend notamment la fourniture aux mandataires d'une carte de paiement, la personnalisation de ses caractéristiques, un portail internet **et une application mobile** de suivi des cartes et dépenses associées.

Autres prestations liées aux cartes

Renouvellement anticipé[2]	**13,50 €**
En cas de code confidentiel oublié :	
- Consultation en ligne[1]	**Gratuit**
- Envoi par courrier[2]	**8,90 €**

(1) Fonctionnalité disponible sur l'application Business, puis sur l'Espace Client Business courant 2026. **(2)** Gratuit pour les Cartes Visa Gold Business ou Visa Platinum Business. Applicable aux cartes de dépôt d'espèces.

Découvrez l'Espace Cartes sur votre Application mobile ou votre Espace Client Business de La Banque Postale pour gérer votre carte en toute autonomie et à tout moment : consulter les informations relatives à votre carte, bloquer temporairement ou débloquer votre carte, faire opposition sur votre carte.

BANQUE À DISTANCE - ESPACE CLIENT BUSINESS

Découvrez le nouvel Espace Client Business et son application « Business »[1], véritables partenaires du quotidien pour consulter et gérer vos comptes et contrats en toute autonomie.

Abonnement à des services de Banque à Distance :

LBP @ccess24 (cotisation mensuelle)[2]	**8,50 €**
LBP Net Entreprise (cotisation mensuelle)[2][3]	**16,90 €**
LBP Net Corporate (cotisation mensuelle)[2]	**Nous consulter**

OPnet, échange de fichiers par Internet sens client/banque et banque/client

OPnet est accessible depuis l'Espace Client Business. OPnet est une option payante de LBP Net Entreprise et est incluse dans LBP Net Corporate.

Abonnement[2]	**18,00 € +TVA**
Par opération (sens banque/client)	**0,09 € +TVA**
Par fichier (sens banque/client) :	
- ≤ 23 fichiers par mois	**Gratuit**
- > 23 fichiers par mois	**3,50 € +TVA**
par fichier au-delà et dès le 1er fichier	

(1) Téléchargement et accès gratuits de l'application, hors coûts de connexion selon opérateurs, application compatible sous IOS et Android. **(2)** Facturé mensuellement à terme échu. **(3)** Tarif sans l'option OPnet.

ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES

EBICS

Abonnement[1]	**55,00 € +TVA**
Par opération (sens banque/client)	**0,09 € +TVA**
Par fichier (sens banque/client) :	
- ≤ 23 fichiers par mois	**Gratuit**
- > 23 fichiers par mois	**3,50 € +TVA**
par fichier au-delà et dès le 1er fichier	
Frais de mise en service	**50,00 € +TVA**
Plateforme Échanges Multibancaires (PEM®)[1]	**Nous consulter**

SWIFTNet (Services FIN et FileAct)

Abonnement[1]	**120,00 € +TVA**
Par opération (sens banque/client)	**0,09 € +TVA**
Par fichier (sens banque/client) :	
- ≤ 23 fichiers par mois	**Gratuit**
- > 23 fichiers par mois	**3,50 € +TVA**
par fichier au-delà et dès le 1er fichier	
Frais de mise en service	**1 300,00 € +TVA**

RELEVÉS

Envoi de relevé de compte SWIFT MT940 par La Banque Postale vers une Banque Tierce (par mois et par compte)	**30,00 € +TVA**
Réception de relevé de compte SWIFT MT940 Banque Tierce par la Banque Postale (par mois et par compte)	**30,00 € +TVA**
Envoi de relevés d'opérations SWIFT MT942 (par mois et par compte)	**30,00 € +TVA**
Relevé de frais bancaires (par mois et par compte)[2]	**30,00 € +TVA**

(1) Facturé mensuellement à terme échu. **(2)** Le relevé de frais bancaire est comptabilisé dans les opérations sens banque/client.

VÉRIFICATION DE COORDONNÉES BANCAIRES

verifIBAN®, solution SEPAmail Diamond ..... **Nous consulter**

Ce service (également disponible en API) permet de vérifier la fiabilité des coordonnées bancaires transmises par un tiers (client, fournisseur, salarié...).

ASSURANCES

Alliatys Association Premium[1] : Cotisation à une Offre d'Assurance de perte ou vol de moyens de paiement
(cotisation annuelle)

Formule Standard ..... **181,00 €**

Formule Complète ..... **361,00 €**

Assurance des moyens de paiement de l'association et de ses sections locales qui inclut également une garantie Sécurité Annulation de manifestation, une garantie Information Juridique par téléphone et, en cas de souscription de la Formule Complète, une garantie de protection juridique : Achat d'un bien et/ou d'une prestation de service et litiges prud'homaux.

(1) Dans les limites et les conditions prévues par la Notice d'Information Alliatys Association Premium.

OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT

Paiements par carte (au débit)

En France et à l'étranger, en euros ..... **Gratuit**

À l'étranger en devise autre que l'euro[1]

- Commission variable (en % du montant) ..... **2,30 %**
- Maximum de perception ..... **6,00 €**

Frais de conversion monétaire pour les devises au sein de l'Espace Économique Européen : Taux BCE + X % (dépend du taux de conversion appliqué par le schéma de carte de paiement VISA). Vous pouvez consulter les frais au jour le jour sur labanquepostale.fr à la rubrique « Cartes bancaires de la gamme Business ».

Remises de chèque(s) (au crédit) ..... **Nous consulter**

Chèque remis et revenu impayé pour insuffisance de provision ..... **Gratuit**

Chèque remis et revenu impayé pour autre motif ..... **12,80 €**

Encaissement de Titres Optiques (TIP SEPA[F] ou coupon + chèques) **Nous consulter**

Chèques émis (au débit)

Commande de lettres chèques, vierges ou personnalisées.... **Nous consulter**

Chèque à destination de l'étranger

Frais d'un chèque encaissé à l'étranger[2] ..... **20,00 €**

Tarification Grands Remettants Espèces ..... **7,65 €**
par dépôt d'espèces client en bureau de poste hors automate et au-delà de 26 dépôts par trimestre

(1) Opération de change effectuée au cours appliqué par Visa le jour du traitement de la transaction et pouvant donner lieu à la perception de frais de change, directement facturés au client. **(2)** Émis en faveur d'un bénéficiaire ayant un compte à l'étranger.

OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT (suite)

Retrait d'espèces (au débit)

Frais par retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets de La Banque Postale ou dans une autre banque en euros ..... **Gratuit**

Frais par retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets dans une autre banque en devise autre que l'euro

Commission par opération ..... **3,30 €**
+ Commission variable (en % du montant) ..... **2,30 %**

Retrait d'espèces en agence des autres banques (Cash Advance)

+ En euros ou dans une autre devise ..... **6,00 €**
+ Commission variable pour les retraits en devise autre que l'euro (en % du montant) ..... **2,30 %**

Illicode, versements d'espèces sur compte centralisateur avec carte de dépôt ou via transporteur de fonds[1] ..... **Nous consulter**

Eficash[1] encaissement de créances par espèces, carte de paiement (au crédit) ..... **Nous consulter**

Prélèvements SEPA émis (au crédit)

Remises de prélèvements	**Par remise**	**+ Par prélèvement**
En télétransmission ou OPnet[2]	**Gratuit**	**0,30 €**
Commission par prélèvement revenu impayé		**13,00 €**
Représentation automatique des impayés		
- Abonnement au service		**Nous consulter**
- Par prélèvement SEPA (représenté)		**0,30 €**
Demande Identifiant Créancier SEPA (ICS)		**50,00 €**

Liste Blanche : Sélection de créanciers autorisés à prélever votre compte
Abonnement Mensuel ..... **25,00 €**

Liste Noire : Sélection de créanciers non-autorisés à prélever votre compte
Abonnement Mensuel ..... **25,00 €**

Prélèvements SEPA reçus (au débit)

Frais par prélèvement reçu ..... **Gratuit**

Réception de virements SEPA en euros (au crédit)

Frais par virement SEPA ..... **Gratuit**

Émission de virements SEPA en euros (au débit)

Virement standard

Frais par virement émis sur support papier ..... **30,00 €**

Virement instantané

- Frais par virement instantané unitaire émis internet ..... **Gratuit**

Virement permanent ..... **Nous consulter**

Virements en nombre	**Par remise**	**+ Par virement**
- en télétransmission ou OPnet[2]	**Gratuit**	**0,23 €**

Virements urgents

- en télétransmission ..... **6,50 €**
- sur support papier ..... **30,00 €**

Virements de trésorerie (au débit)

- en télétransmission ..... **6,50 €**
- sur support papier ..... **30,00 €**

OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT (suite)

TIP SEPA (au crédit)

Remises de TIP SEPA	Par TIP SEPA
- TIP SEPA utilisé comme mandat de prélèvement SEPA ponctuel	0,25 €
- TIP SEPA accompagné d'un chèque	0,80 €
- Saisie de domiciliation	0,70 €
- Autres prestations	Nous consulter

Effets de commerce (LCR et BOR) (au débit)

Frais par paiement d'effet de commerce	Gratuit

Multi-Encaissement

Solution personnalisée pour orchestrer l'encaissement multi moyens de paiement de vos factures et optimiser la démarche de relance sur les impayés grâce à une vision consolidée et centrale	Nous consulter

(1) Sous réserve d'éligibilité après étude et acceptation de votre dossier par La Banque Postale. **(2)** OPnet : échange de fichiers via Internet. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller.

SOLUTIONS MONÉTIQUES — Sur étude personnalisée

Encaissement cartes bancaires

Terminal de Paiement Électronique - TPE Monétude : solutions d'équipement "clefs en main"

Monétude propose une gamme de solutions "clefs en main" ou "sur-mesure", pour l'encaissement des paiements par carte bancaire (CB, Visa, MasterCard, UnionPay International, Discover Global Network, Diners International, Japan Credit Bureau, Samsung Pay, Google Pay, Apple Pay) ou carte privative en face à face via un Terminal de Paiement Électronique ou depuis une application d'encaissement chargée sur un Smartphone (encaissement softpos). Cette offre comprend l'ouverture d'un contrat d'acceptation, la location ou la vente d'un TPE prêt à l'emploi , la mise à disposition d'une application softpos et un ensemble de services d'assistance et de maintenance.

SOLUTIONS MONÉTIQUES (suite) Sur étude personnalisée

Paiement à distance sécurisé
Scellius : solution d'encaissement de paiement à distance sécurisé

Scellius l'Essentiel : solution pour encaisser des paiements avec ou sans site de e-commerce incluant l'ensemble des méthodes de paiement suivantes : CB, VISA, MasterCard, initiation de virement, American Express, Paypal et Xpay.

Frais de mise en service	300,00 € +TVA
Abonnement mensuel	24,00 € +TVA
Coût de traitement à la transaction avec Scellius virement	Nous consulter
Coût de traitement à la transaction Scellius	Nous consulter

Scellius Net : solution à la carte pour encaisser des paiements avec ou sans site de e-commerce.

Frais de mise en service	300,00 € +TVA
Abonnement mensuel(2)	20,00 € +TVA
Abonnement mensuel pour d'autres moyens et services de paiements	Nous consulter
Services additionnels	Nous consulter
Coût de traitement à la transaction Scellius	Nous consulter

Scellius SMS/e-mail : solution pour transmettre un lien vers une page de paiement par carte. Ce service est accessible depuis un poste fixe ou depuis l'application La Banque Postale Scellius téléchargeable gratuitement sur l'App Store®, Google Play® et aussi sur un TPE Android® et PAX®.

Frais de mise en service	50,00 € +TVA
Abonnement mensuel	8,00 € +TVA
Coût de traitement à la transaction Scellius	Nous consulter

Dynamic Currency Conversion (DCC)*

L'application DCC* est téléchargeable sur tous les TPE de la gamme Monétude.

Récapitulatif des frais d'encaissement par carte dématérialisé ou papier ..... **Gratuit**

(1) Téléchargement et accès gratuits de l'application, hors coûts de connexion selon opérateurs, application compatible sous IOS et Android. (2) Abonnement mensuel pour les moyens de paiement cartes (CB, Visa, Mastercard).

OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Pour les virements hors de l'espace SEPA* ou en devises autres que l'Euro dans l'espace SEPA*, la banque destinataire/émettrice ou correspondante dans le transfert des fonds peut vous imputer ses éventuels frais en complément des frais ci-dessous.

Réception de virements internationaux (au crédit)

Réception d'un virement	20,00 €

Émission de virements internationaux (au débit)

Frais par virement occasionnel émis sur support papier (par virement) :

Commission de transfert (en % du montant)	0,10 %
- minimum	20,00 €
- maximum	70,00 €

OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL (suite)

Frais par virement occasionnel émis en télétransmission (par virement)[1]	**11,70 €**
Frais par virement permanent émis d'un même montant, d'une même fréquence (par virement)	**8,50 €**
Commission de change (par virement)	**Nous consulter**
Option : frais de correspondant à la charge de l'émetteur	**Tarif spécifique par pays**
Autres services	
- avis d'exécution	**5,90 €**
- frais de rejet	**Selon tarif banque étrangère**

(1) Tarif applicable à tous les virements inclus dans un fichier télétransmis pour des virements internationaux par le client.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Incidents de fonctionnement

Commission d'intervention perçue en cas d'irrégularité de fonctionnement du compte	**12,00 €**
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision[1] Perception plafonnée à 5 rejets de chèque pour une même interdiction bancaire	
- chèque ≤ à 50 €	**28,50 €**
- chèque > à 50 €	**45,00 €**
Frais par chèque émis en infraction d'interdit bancaire	**25,00 €**
Frais de non-exécution ou de rejet de virement, de prélèvement SEPA ou TIP SEPA pour défaut de provision (par impayé)[2]	**20,00 €**
Frais de rejet d'effet de commerce domicilié pour défaut de provision (par impayé)[2]	**20,00 €**
Frais de rejet de prélèvement SEPA ou TIP SEPA pour défaut de provision en cas de représentation du même prélèvement	**Gratuit**

Oppositions

Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	**20,00 €**
Frais pour opposition sur carte	**Gratuit**
Frais pour opposition sur prélèvement	**Gratuit**
Frais pour révocation de mandat sur prélèvement Perception plafonnée à 2 révocations de mandat sur prélèvement par jour	**20,00 €**

Autres opérations exceptionnelles

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas d'utilisation abusive	**30,00 €**
Frais de clôture de compte	**Gratuit**
Frais par saisie-attribution[3]	**105,00 €**
Frais par opposition à tiers détenteur[3]	**105,00 €**
Frais par saisie administrative à tiers détenteur * % applicable au montant de la créance due à l'Administration. Perception plafonnée, par saisie administrative à tiers détenteur, au montant règlementaire en vigueur.	**Dans la limite de 10 %***
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision[4]	**13,00 €**
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
- envoi simple	**10,00 €**+TVA
- envoi en recommandé	**15,00 €**+TVA

(1) Chèque rejeté pour défaut de provision. **(2)** Dans la limite du montant de l'ordre de paiement rejeté. **(3)** Saisie conservatoire, saisie-attribution, saisie de valeurs mobilières. **(4)** Frais non perçus en cas de rejet de chèque.

PLACEMENTS[1]

Épargne bancaire

Livret A[2] pour les Associations[3] et les OHLM[4]	Ouverture gratuite
Compte sur Livret[5]	
Dépôt à terme - Compte à terme	

Épargne financière

Certificat de Dépôt Négociable	**Nous consulter**
Contrat de capitalisation pour les Associations Gestionnaires	**Nous consulter**
Achat et vente sur valeurs cotées (ou valorisées) **exclusivement en euros sur le marché domestique[6]**	

OPC rémunération de La Banque Postale sur les frais de gestion :
La Banque Postale peut être amenée à percevoir une partie des frais de gestion de l'OPC sous forme de rétrocessions, en rémunération du service de conseil en investissement qu'elle vous fournit sur la durée. Une information préalable à la souscription vous est fournie sur le pourcentage et le montant des frais liés à votre investissement.

Gestion de compte-titres ordinaire :	
Frais d'ouverture ou frais de clôture de compte-titres ordinaire	**Gratuit**
Frais de tenue de compte de compte-titres ordinaire	**Gratuit**
Transfert de titres vers un autre établissement financier	
- par ligne	**30,00 €** +TVA
- minimum par compte-titres	**150,00 €** +TVA
Frais de souscription / négociation :	
Autres OPC (en plus des coûts d'entrée et/ou de sortie propres à l'OPC concerné)	**30,00 € par ordre de souscription[7]**
Actions et obligations (bons et droits de souscription)[8]	
- ordre jusqu'à 40 000,00 €	**0,50 %**
- ordre de plus de 40 000,00 €	**0,40 %**
Minimum de perception par ordre	
- actions et obligations	**11,00 €**
- bons et droits de souscription[8]	**5,75 €**
Ordre modifié ou annulé à la demande du client	**11,20 €**
Droits de garde annuels sur compte-titres :	
OPC (SICAV et FCP) et emprunts du Groupe La Banque Postale[9]	**Gratuit**

(1) Certaines opérations peuvent être soumises à une taxe sur les transactions financières au taux de 0.4% (taux en vigueur depuis le 1er avril 2025). Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller. **(2)** Ouverture et fonctionnement soumis à conditions. Un seul Livret A par association. **(3)** Toute association mentionnée au 5 de l'article 206 du Code Général des Impôts. **(4)** OHLM : Organismes d'Habitation à Loyer Modéré. **(5)** Ouverture et fonctionnement soumis à conditions. Offre réservée aux personnes morales sans but lucratif, aux organismes d'habitation à loyer modéré et aux sociétés d'économie mixte de construction et de logements sociaux d'outre-mer. **(6)** Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. **(7)** Y compris le réinvestissement des coupons. **(8)** Service non disponible sur le site Internet de La Banque Postale. Tarification applicable à compter de la date d'ouverture du service. **(9)** La Banque Postale Asset Management et la Financière de l'Échiquier.

PLACEMENTS[1] (suite)

Autres Instruments Financiers

Droit fixe sur valeurs (par ligne)

- Autres OPC	5,00 € +TVA
- Titres cotés sur le marché domestiques[2]	5,00 € +TVA
- Titres cotés à l'étranger	15,00 € +TVA
- Titres non cotés	15,00 € +TVA

+ Droit variable sur valeur du portefeuille au 31/12[3]

- Jusqu'à 50 000,00 €	0,30 % +TVA
- Entre 50 000,01 et 100 000,00 €	0,20 % +TVA
- Au-delà de 100 000,00 €	0,07 % +TVA
Minimum de perception par portefeuille	30,00 € +TVA

Opérations de gestion courante sur titres cotés à l'étranger (hors marché domestique)

Encaissement de coupons et remboursement de titres	**Gratuit**
Mise en nominatif pur (par ligne)	58,33 € +TVA

(1) Certaines opérations peuvent être soumises à une taxe sur les transactions financières au taux de 0,4 % (taux en vigueur depuis le 1er avril 2025). Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller. **(2)** Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. **(3)** Cumulé avec le droit fixe sur valeurs.

GESTION DE TRÉSORERIE

Convention multi-comptes	**Nous consulter**
Cash Pooling Physique	**Nous consulter**
Instructions permanentes	
Instruction permanente Épargne	**Nous consulter**
Instruction permanente SEPA	**Nous consulter**
Instruction permanente de trésorerie	**Nous consulter**

TITRES DE SERVICES

Sur étude personnalisée

Titre et Compte CESU DOMISERVE
Devis personnalisé et souscription en ligne sur :http://www.domiserve.com
Chèque Bimpli CADO
Carte Bimpli CADO

PRESTATIONS DIVERSES

Frais de recherche de documents ou opérations (y compris fourniture de la première copie)

Recherche simple (opération ou document de moins d'un an)[1]	20,00 € +TVA
Recherche complexe (opération ou document datant de plus d'un an)	Sur devis
Duplicata opposable aux tiers (document, relevé de compte, facture, copie de chèque...)	9,50 € +TVA

Autres prestations

Opérations de gestion (par demande)	Par Internet (via la Banque à Distance / Espace Client Business)	Par un conseiller (Chargé d'affaires / Service client)
- Demande de solde, - Édition de RIB, - Renouvellement de chéquier.	Gratuit	5,00 €
- Blocage/suspension d'un utilisateur de la Banque à Distance		10,00 €

Notification d'avoirs	7,20 €
Frais annuels de suivi de dossier administratif et juridique :	À partir de
- Associations gestionnaires et secteur public local	200,00 €
- Autres clientèles	Nous consulter
Frais d'intervention pour récupération de document :	
- extrait K-Bis	17,00 € +TVA
- bilans complets, liasses fiscales	23,00 € +TVA
Frais d'émission d'un chèque de banque émis sur CCP	12,00 €
Frais d'envoi de chéquier	6,50 € +TVA
Consignation, augmentation de capital	125,00 € +TVA
Frais d'attestation aux commissaires aux comptes (par siren) :	À partir de 165,00 € +TVA
- Multicomptes	Nous consulter
Retour de courrier (Client inconnu à l'adresse)	7,50 €
Frais de dépôt des avoirs inactifs ou prescrits (par compte)	30,00 €

(1) À la date de la demande.

- **Le montant annuel des frais et commissions de toutes natures prélevés sur les comptes inactifs est plafonné à 30,00 € conformément à la réglementation en vigueur.**

- **Ce document n'est pas exhaustif. Il indique les conditions qui sont généralement appliquées aux Associations Gestionnaires, Mutuelles, Acteurs de l'Habitat Social, Secteur Public Local. Elles peuvent être modifiées à tout moment. Les éventuelles modifications donnent lieu à une information préalable générale ou personnalisée.**
- **S'agissant d'opérations bancaires, les tarifs indiqués ne sont pas soumis à TVA, sauf indication contraire.**
- **Les tarifs et commissions sont exprimés hors taxe. À ce montant hors taxe s'ajoute, lorsqu'elle est due, la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération et en fonction du territoire. Les tarifs et commissions assujettis à la TVA sont signalés par le sigle suivant : + TVA, sauf cas particulier.**
- **Certains services sont susceptibles de ne plus être commercialisés.**

RÉSOUDRE UN LITIGE

- Le Client qui souhaite déposer une réclamation peut le faire en s'adressant à son Service Clients qui pourra lui expliquer les démarches liées à sa réclamation. Le client peut aussi formaliser sa réclamation via le formulaire accessible à l'adresse suivante : Personnes morales - Déposer une réclamation - La Banque Postale qu'il pourra éditer et transmettre à La Banque Postale par courrier ou par l'Espace Client Business. La Banque Postale s'engage à répondre dans les meilleurs délais et au plus tard avec un accusé de réception dans les 10 jours ouvrables et vous recevrez une réponse dans un délai de deux mois à compter de la date d'envoi de votre réclamation. Si votre réclamation concerne un service de paiement (virement, prélèvement, paiement par carte), vous recevrez une réponse dans un délai de quinze jours ouvrables à compter de la date de réception de votre réclamation, ou au plus tard dans un délai de trente-cinq jours ouvrables en cas de circonstances exceptionnelles. Pour être recevable, la réclamation doit être formulée par le représentant légal, un mandataire ou par l'intermédiaire d'un avocat.
- En cas de désaccord avec la réponse apportée à la réclamation écrite (datée de moins d'un an et signée) ou en l'absence de réponse dans un délai de 2 mois à compter de la date d'envoi de sa réclamation (ou 15 jours ouvrables en cas de service de paiement), le Client peut saisir gratuitement le Médiateur de la Banque Postale à l'adresse suivante :

Le Médiateur de La Banque Postale
115 rue de Sèvres - Case Postale G009 - 75275 Paris CEDEX 06
ou sur le site Internet : https://mediateur.groupelaposte.com

La demande de médiation devra être accompagnée d'une copie de la réclamation initiale écrite. Le dépôt en ligne d'une demande de médiation est à privilégier.

- Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre de la Charte de la Médiation disponible sur son site internet, ou auprès de La Banque Postale, dans les bureaux de poste. Le Médiateur facilitera la recherche d'une solution amiable ou leur proposera une solution de règlement du litige, à défaut d'accord entre les parties.
- Pour tout litige relatif à ses services d'investissement, le Client peut choisir également de saisir le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers à l'adresse suivante :

Le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers
17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02
ou sur le site Internet : www.amf-france.org/fr/le-mediateur

- Par transposition aux professionnels, en application de l'article L. 612-2 alinéa 3 du Code de la consommation, dès lors que le Client a saisi l'un des médiateurs, il ne peut plus saisir l'autre du même litige.
- En cas d'insatisfaction relative aux garanties d'assurance, le client peut adresser une réclamation écrite à l'assureur, qui en accusera réception sous 10 jours. Le client, en cas de désaccord avec la réponse apportée ou en l'absence de retour dans un délai de 2 mois à compter de la date d'envoi de la première réclamation écrite, peut saisir gratuitement le Médiateur de l'Assurance, à l'adresse suivante :

Le Médiateur de l'Assurance
TSA 50110
75441 Paris CEDEX 09
ou sur le site Internet (ce canal est à privilégier pour une prise en charge plus rapide) : www.mediation-assurance.org

Cet intervenant extérieur indépendant est l'unique interlocuteur compétent pour traiter les litiges relatifs à la gestion des contrats d'assurance.

- Pour les litiges relatifs aux financements, si les échanges avec La Banque Postale n'ont pas permis de répondre favorablement à la demande du client, le client a la possibilité de saisir le Médiateur du crédit aux entreprises dans les délais et selon les conditions précisées sur le site du Médiateur du Crédit à l'adresse suivante :

Le Médiateur du Crédit
https://mediateur-credit.banque-france.fr/saisir-la-mediation/vous-allez-saisir-la-mediation-du-credit

LEXIQUE

C

Commission de mouvement

Commission de mouvement calculée en pourcentage sur le montant des opérations au débit du compte, à l'exception des opérations initiées par La Banque Postale (remboursement d'emprunt, agios, ...) ainsi que les achats de titres.

Commission de non-utilisation

Commission appliquée à la part non utilisée du montant du financement en rémunération de l'engagement de la banque. Application d'un taux spécifique sur le montant non utilisé.

Commission d'intervention

Somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Compte inactif

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toute nature ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes courants, et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés,
- le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

D

DIC (Document d'Information Clé)

Document standardisé remis aux investisseurs en OPC français ou européens présentant les caractéristiques principales du produit (stratégie d'investissement, scénarios de performance, risque du placement, frais, etc.).

Dynamic Currency Conversion (DCC)

Service de conversion de change dynamique qui permet à la clientèle étrangère de régler par carte bancaire ses achats en euros ou dans sa propre devise.

Découvert autorisé

Ligne de crédit permettant d'avoir un compte débiteur jusqu'à un montant maximal accordé par la banque.

Droit au compte

Toute personne domiciliée en France, dépourvue d'un compte courant, et qui s'est vu refuser l'ouverture d'un compte de dépôt par une banque, a le droit de demander à la Banque de France de désigner un établissement bancaire pour bénéficier d'un compte courant et du service bancaire de base gratuit associé au droit au compte. Le compte est ouvert sur injonction de la Banque de France, conformément à l'article L. 312-1 du code monétaire et financier. Les services compris dans le Service Bancaire de Base figurent dans la Convention de Compte.

Droit de garde ou Frais de garde

Frais prélevés annuellement ou semestriellement par la banque pour la tenue des comptes-titres. Ces frais sont liés à la conservation des titres et aux opérations administratives effectuées sur le compte.
Ils varient selon la nature des titres enregistrés sur le compte (actions, obligations, fonds d'investissement, etc.), la place de cotation du titre s'ils sont cotés, le nombre de titres différents détenus sur le compte et la valeur totale des titres détenus (du portefeuille).
Les droits de garde se décomposent en :
- droit variable, calculée selon un barème progressif par tranche appliqué à la valorisation du portefeuille au 31/12.
- droit fixe, appliqué à chaque valeur détenue du portefeuille au 31/12.

E

Espace Economique Européen (EEE)

L'espace EEE couvre les Etats membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, et la Norvège.

Espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros)

L'espace SEPA couvre au 1/01/2027 les Etats membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Albanie, l'Andorre, l'Islande, le Liechtenstein, la Macédoine du nord, la Moldavie, Monaco, le Monténégro, la Norvège, le Royaume-Uni, Saint-Marin, la Suisse et le Vatican.

F

Frais de sortie ou Droit de sortie

Il s'agit de frais prélevés sur le montant de la vente en cas de vente des parts du placement collectif détenues. Le montant est généralement exprimé en pourcentage.

Frais de souscription ou Droit d'entrée

Il s'agit de frais prélevés sur le montant investi, au moment de l'achat de parts d'un placement collectif. Le montant est généralement exprimé en pourcentage.

Frais de gestion

Les frais de gestion rémunèrent les services de la société de gestion. Ils viennent en diminution de la valeur liquidative. Ils sont à acquitter tous les ans et sont mentionnés dans le document d'information clé (DIC) de chaque OPC.

I

Illicode

Service permettant de centraliser sur un compte courant postal unique les versements en espèces réalisés en France depuis différents points de vente après signature d'une convention. Le niveau de commission est fonction du montant des dépôts effectués.

Instruments Financiers du Groupe LBP

OPC ou Titres/Emprunts émis par le groupe La Banque Postale + OPC hors Groupe La Banque Postale de la gamme conseillée.

O

Opnet

Échange de fichiers par Internet sens client/banque et banque/client. Accessible depuis l'Espace Client Business, OPnet est une option payante de LBP Net Entreprise et est incluse dans LBP Net Corporate.

Organismes de Placement Collectif (OPC)

Un OPC est un organisme de placement collectif (un « fonds d'investissement » pouvant prendre la forme juridique d'un FCP ou d'une sicav) qui réunit l'épargne d'un grand nombre d'épargnants pour l'investir dans des valeurs mobilières (actions, obligations, etc.) ou dans l'immobilier (pour les OPCI). Cette épargne est investie de façon diversifiée par des professionnels (sociétés de gestion) selon une stratégie annoncée : investissements en actions françaises, internationales, en obligations en euros, en devises étrangères, investissements diversifiés en actions et en obligations, etc. En contrepartie de cette gestion professionnelle, des frais sont prélevés chaque année (les « frais courants »).
Les OPC sont soumis à l'agrément de l'AMF ou d'une autre autorité européenne.

OPC action

Portefeuille d'un OPC actions composé essentiellement d'actions.

OPC monétaire

Portefeuille d'un OPC monétaire composé essentiellement de titres du marché monétaire.

OPC obligataire

Portefeuille d'un OPC composé essentiellement d'obligations.

P

Plateforme Echanges Multi bancaires (PEM)

Interface de gestion des flux multi-bancaires et multi-sociétés accessible via Internet.

R

Rétrocession

Une partie des frais de gestion perçus par l'OPC peut être reversée à La Banque Postale au titre de son activité de conseil en investissement. Une information préalable à la souscription est fournie sur le pourcentage et le montant des frais liés à l'investissement.

T

Titres de créances (TCN)

Les Titres de Créances Négociables (TCN) sont des titres émis par un émetteur, négociables sur un marché réglementé et correspondant à un droit de créance pour une durée déterminée.

TIP SEPA

Le TIP SEPA est une opération de paiement qui permet au Client de régler par prélèvement de son compte le montant de certaines dépenses dues à certains organismes créanciers. L'ensemble des caractéristiques du paiement sont celles du prélèvement SEPA CORE.

MENTIONS LÉGALES

La Banque Postale - SA à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital Social 6 585 350 218 € - 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris n° 421 100 645 - IDU EMP FR231771_01UJPN - ORIAS n° 07 023 424.

Les garanties "Sécurité Financière, Sécurité Vol d'espèces, Sécurité Fonds et valeurs" sont issues du contrat d'assurance collective de dommages Alliatys Association Premium souscrit par La Banque Postale auprès de CNP Assurances IARD - SA à conseil d'administration - Capital social 146 952 480 € - 4 Promenade Cœur de ville 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre 493 253 652 - Entreprise régie par le code des assurances – IDU EMP FR232845_01WXTG.

La garantie "Information Juridique par téléphone et Protection Juridique : Achat d'un bien et prestation de service et litiges prud'homaux" est issue du contrat collectif d'assurance de dommages Alliatys n° 504 645 souscrit par La Banque Postale auprès de la Société Française de Protection Juridique, dont la marque commerciale est Groupama Protection Juridique, SA à conseil d'administration - Capital social 2 216 500 € - 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - RCS Paris 321 776 775 - Entreprise régie par le Code des assurances.

La Banque Postale agissant en qualité d'intermédiaire d'assurance et les entreprises d'assurance avec lesquelles elle travaille sont soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), sise 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris CEDEX 09.

La Banque Postale Leasing & Factoring - SA à conseil d'administration - Capital social 275 000 000 € - 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris 514 613 207 - IDU EMP FR300567_01SROD - ORIAS n° 11 063 258.

LBP AM - SA à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital social 12 138 931,20 € - 36 quai Henri IV 75004 Paris - RCS Paris 879 553 857 agréée en tant que société de gestion de portefeuille de l'AMF sous le n°GP-20000031.

La Financière de l'Échiquier - SA - Capital social 10 047 500 € - 53 avenue d'Iena 75116 PARIS. RCS Paris 352 045 454. Orias n° 08 042 374. Agréée en tant que société de gestion de portefeuille par l'A.M.F. n° GP 91-004, et sous le régime de la directive OPCVM 2009/65/CE.

La Banque Postale agit en tant que distributeur de Bimpli CADO et Carte Bimpli CADO. Bimpli CADO et Carte Bimpli CADO sont des marques de SWILE. SWILE : SAS - Capital social 92 181,60 € - @7center, Immeuble L'Altis, Bâtiment A, 561 rue Georges Meliès - 34000 Montpellier. RCS Montpellier 824 012 173.

Domiserve - SAS - Capital social 3 141 000 € - 106 avenue Marx Dormoy 92120 Montrouge - RCS Nanterre 484 170 832.

eZyness - SAS - Capital social 11 750 000,00 € - 115 rue de Sèvres 75275 Paris Cedex 06 - RCS Paris 522 058 544 - eZyness, filiale à 100 % de La Banque Postale, est agréée en France en tant qu'établissement de monnaie électronique sous le n°16 808 par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (situé 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris CEDEX 09) et est inscrite sur le Registre des agents financiers accessible sur le site internet www.regafi.fr



Contactez
un chargé d'affaires au
09 69 36 88 00
(Service gratuit + prix appel)



Pour en savoir plus
connnectez-vous sur
labanquepostale.fr*

* Coût de connexion selon
le fournisseur d'accès



La Banque Postale - 10/2026
- agence PolettePolette